



Schweizer Netzwerk altersfreundlicher Städte
Le Réseau Suisse des villes-amies des aînés
www.altersfreundlich.net

Une politique de la vieillesse proche des quartiers de la Ville de Genève

Les soins et le soutien aux personnes âgées doivent se faire dans leur environnement de vie immédiat, à savoir au niveau du quartier. C'est la démarche qui s'impose de plus en plus dans les villes et les communes. Les anciennes conceptions et stratégies relatives à la vieillesse adoptaient plutôt une approche centralisée; de nos jours, on favorise de plus en plus des offres axées sur la proximité. Cela facilite la participation des aîné-e-s, l'intégration sociale et l'accès aux offres. Invités par la Ville de Genève, les membres du Réseau Suisse des villes-amies des aînés ont eu l'occasion d'avoir un aperçu, sur place, de la politique de la vieillesse conduite par Genève, fortement développée et axée sur les quartiers.

par Rita Gisler, directrice du réseau

Dans le centre pour aîné-e-s «Cité Seniors», situé non loin de la gare, les responsables de la Ville de Genève ont présenté la politique de la vieillesse de leur ville que l'on a pu découvrir grande nature, au cœur même de «Cité Seniors». Puis, La vice-présidente et la secrétaire générale de la «Plateforme des associations d'aînés de Genève» nous ont présenté leur organisation qui regroupe 41 associations membres, institutions et acteurs du secteur public, le tout représentant plus de 25.000 aîné-e-s.

La plateforme coordonne leurs réflexions et est à l'écoute de leurs préoccupations dans l'ensemble du canton. La directrice de l'«Institution genevoise de maintien à domicile IMAD» nous a ensuite donné un aperçu de la politique genevoise de prise en charge à domicile, et nous avons terminé la visite en nous rendant au centre de quartier «Antenne sociale de proximité Pâquis/Grottes Saint-Gervais» qui dépend du Service social de la Ville de Genève, comme « Cité Seniors ».



Philipp Schroft, chef du service social, discute avec des membres du réseau

Cité Seniors: un exemple de l'esprit « ami des aîné-e-s » de la Ville de Genève

Il y a dix ans, Genève a été la première ville suisse à être intégrée dans le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés. Depuis, la ville n'a cessé de développer sa politique de la vieillesse pour, en 2015, fixer de nouveaux axes directeurs. Le centre pour personnes âgées de «Cité Seniors» s'inscrit de manière exemplaire dans cette démarche. Sur une surface de 600 m², les visiteuses et visiteurs trouvent des offres qu'ils peuvent utiliser activement. Un programme renouvelé tous les six mois donne un aperçu des thèmes ayant trait notamment à la santé, montre les multiples possibilités d'activités et de participation au sein de la ville de Genève ou forme des personnes âgées à l'utilisation des nouvelles technologies. L'encouragement de la participation active et de la reconnaissance sociale ainsi que la lutte contre l'isolement et l'exclusion sont au centre des préoccupations. Les visiteurs et visiteuses – plus de 100 par jour, d'un âge moyen de 65 à 70 ans – peuvent venir y trouver de l'inspiration, des occasions de rencontres et d'échanges, ou également de l'information pour accéder à des prestations et activités dans toutes la Ville qui seront importantes pour leur retraite.



Stéphane Birchmeier, adjoint de direction



La plateforme réunit les acteurs du domaine de la vieillesse

Le rôle important de la «Plateforme des associations d'aînés de Genève» a été évident d'emblée pour tous ses membres. En effet, rares sont les villes qui ont la chance de pouvoir recourir à une plateforme de réseautage aussi reconnue et attrayante que celle-ci, réunissant les associations et fédérations du domaine de la vieillesse du canton tout entier. Cette plateforme animée par des bénévoles est bien connue dans le canton. Elle conduit des activités de conseil, prend position sur les questions politiques ou participe à la législation ou aux amendements de lois. Ses assemblées plénières régulières, placées sous la devise «Réfléchir, coordonner et agir ensemble», sont l'occasion de débattre de questions d'actualité. Les commissions thématiques approfondissent les interrogations complexes et cherchent des réponses et des solutions. L'un des rôles importants de la plateforme consiste à mettre en évidence les lacunes dans la prise en charge et le soutien. La Ville de Genève apporte une contribution importante à la plateforme notamment en finançant le salaire de la secrétaire générale. La plateforme ne serait toutefois pas en mesure de remplir son rôle actuel sans le travail bénévole efficace de son comité, l'organe stratégique.



Vice-présidente et secrétaire générale de la plateforme

Une haute proportion de prise en charge à domicile

Les statistiques sur les prestations d'aide et de soins à domicile dans les cantons montrent qu'en Suisse romande, nettement plus de personnes âgées bénéficient d'une prise en charge à domicile qu'en Suisse alémanique. La proportion de patients en soins stationnaires de longue durée est donc d'autant plus faible. La directrice de l'«Institution genevoise de maintien à domicile IMAD» a des explications à avancer pour éclairer ce phénomène. Elle indique, entre autres, que le maintien, les soins et l'aide à domicile sont depuis déjà longtemps chose courante à Genève, où ce principe a été inscrit dans la loi en 1992. En 1999, dix organisations de prise en charge à domicile ont fusionné et offrent, depuis lors, des prestations coordonnées. Outre les soins de base et les soins de traitement, celles-ci fournissent des prestations ménagères et des aides à la vie quotidienne, traitements, mesures de prévention et de sécurité, conseils en diététique et service de repas à domicile, mais aussi hébergement provisoire en institution pour soulager les proches. Cette approche interdisciplinaire qui intègre d'autres acteurs externes d'aide et de soins à domicile, permet d'assurer une prise en charge complète des clientes et clients, et explique, en plus de la longue tradition politique du maintien à domicile, cette répartition différente entre soins stationnaires et ambulatoires. Il est impressionnant de constater que près de 40 % des plus de 17 000 clientes et clients de l'IMAD bénéficient des prestations six ou sept jours par semaine.

Une bonne qualité de vie pour tous

Le centre de quartier de Pâquis/Grottes Saint-Gervais, plus précisément appelé « Antenne sociale de proximité (ASP) » est – à l'image des quatre centres de quartier de la ville – un point de rencontre pour les personnes de tout âge. Il met à disposition des locaux permettant les rencontres et possède un point info avec de la documentation sur les prestations et offres importantes pour les jeunes et les moins jeunes. Des travailleuses et travailleurs sociaux sont prêts à apporter conseil et assistance



aux personnes qui leur adressent leurs questions ou préoccupations. Les centres de quartier mettent en œuvre directement la politique sociale de proximité de la Ville, avec pour objectifs de permettre à tous une bonne qualité de vie, d'encourager les rencontres intergénérationnelles et de faciliter l'intégration. L'accent est donc particulièrement mis sur la solidarité de voisinage. Les locaux sont mis gratuitement à la disposition des associations et des groupes d'habitants; en contrepartie, ceux-ci doivent, à leur tour, proposer un certain nombre de prestations gratuites, p. ex. des cours de karaté pour enfants, repas de voisinage, etc. La population âgée est, elle aussi, un groupe cible important des centres de quartier: en cas de canicule, ceux-ci effectuent pas exemple, sur demande des aîné-e-s, des appels de contrôle quotidiens chez les personnes âgées.



Lessons learned

Cet aperçu de la politique sociale et de la vieillesse de la Ville de Genève a été impressionnant à plus d'un titre. Ainsi, la politique genevoise de la vieillesse – tout comme la politique sociale de la ville en général – s'appuie systématiquement sur l'accès des personnes aux prestations dans leur environnement de vie immédiat, dans leur quartier. Les informations, offres et l'aide sont accessibles sur place. La collaboration et le soutien étroits des prestataires permettent de mettre en réseau et de coordonner les offres; les défis peuvent être relevés conjointement. L'accent est aussi mis sur l'aide à l'autoassistance: la ville soutient les personnes âgées en les aidant à s'autoassister afin qu'elles puissent continuer à vivre chez elles aussi longtemps que possible en toute autonomie, autodétermination et autoresponsabilité.

